

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

ASSURANCES MAGHREBIA

Siège Social : 64, Rue de Palestine – 1002 Tunis –

ASSURANCES MAGHREBIA publie, ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 Décembre 2025 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 15 Mai 2026. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes : Mme Emna RACHIKOU (F.M.B.Z -KPMG TUNISIE) et Mr Ghazi HANTOUS (GS Audit & Advisory).

BILAN CONSOLIDE (exprimé en dinars)

Actifs	Notes	31/12/2025			31/12/2024
		Montant brut	Amortissements et provisions	Montant net	Montant net
Actifs incorporels	1.1				
Ecart d'acquisition	1.1.1	329 727	247 295	82 432	98 918
Investissements de recherche et développement	1.1.2	496 946	185 898	311 048	18 802
Concessions, brevets, licences, marques	1.1.3	6 726 092	5 145 298	1 580 794	1 763 123
		7 552 765	5 578 492	1 974 273	1 880 843
Actifs corporels	1.2				
Installations techniques et machines	1.2.1	11 813 028	8 504 898	3 308 130	2 838 211
Autres installations, outillage et mobilier	1.2.2	3 595 460	2 144 889	1 450 571	1 244 113
Acomptes versés et immobilisation corporelles en cours		255 596	0	255 596	12 450
		15 664 084	10 649 786	5 014 297	4 094 774
Placements	1.3				
Terrains et constructions					
Terrains et constructions d'exploitation	1.3.1	15 382 016	4 211 669	11 170 347	14 489 832
Terrains et constructions hors exploitation	1.3.2	42 045 652	11 262 603	30 783 049	28 146 941
Placements dans les entreprises liées et participations					
Parts dans des entreprises liées		0	0	0	0
Parts dans des entreprises avec liens de participation		0	0	0	0
Autres placements financiers					
Actions et autres titres à revenu variable	1.3.3	271 778 256	7 563 681	264 214 575	224 614 595
Obligations et autres titres à revenu fixe	1.3.4	775 056 477	274 222	774 782 254	719 003 900
Autres prêts		7 916 078	0	7 916 078	7 109 355
Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes		3 393 271	0	3 393 271	2 332 437
Placements représentant les provisions techniques des contrats en unités des comptes		17 210 192	0	17 210 192	14 291 672
		1 132 781 942	23 312 175	1 109 469 767	1 009 988 733
Part des réassureurs dans les provisions techniques					
Provisions pour primes non acquises (non vie)		17 046 907	0	17 046 907	17 032 786
Provisions mathématiques (vie)		17 480 403	0	17 480 403	14 363 238
Provisions pour sinistres (non vie)		37 889 651	0	37 889 651	32 403 536
Provisions pour sinistres (vie)		13 474 941	0	13 474 941	10 737 396
Provisions d'égalisation et équilibrage (non vie)		521 325	0	521 325	494 559
		86 413 226	0	86 413 226	75 031 515
Créances	1.4				
Créances nées d'opérations d'assurance directe					
Primes acquises et non émises		32 250 068	0	32 250 068	32 464 741
Autres créances nées d'opérations d'assurances directes	1.4.1	87 685 792	43 388 201	44 297 591	40 165 319
Créances nées d'opérations de réassurance		22 095 207	413 043	21 682 164	18 421 656
Autres créances					
Personnel		729 924	0	729 924	376 429
Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques		18 537 475	0	18 537 475	18 927 051
Etat impôt différé		5 770	0	5 770	5 770
Débiteurs divers	1.4.2	21 179 038	3 040 254	18 138 784	19 448 606
		182 483 274	46 841 499	135 641 775	129 809 571
Autres éléments d'actif	1.5				
Avoirs en banque, CCP, chèques et caisse	1.5.1	27 373 781	6 213 822	21 159 959	8 790 154
Frais d'acquisition reportés		9 618 589	0	9 618 589	8 423 326
Autres charges à répartir		108 227	0	108 227	216 454
Comptes de régularisation Actif					
Intérêts et loyers acquis non échus		37 436 263	735 238	36 701 025	32 275 821
Autres comptes de régularisation		12 250 067	0	12 250 067	13 357 195
		86 786 927	6 949 060	79 837 867	63 062 950
Total de l'actif		1 511 682 217	93 331 012	1 418 351 205	1 283 868 386

BILAN CONSOLIDE (exprimé en dinars)

<i>Capitaux Propres et Passifs</i>	Notes	31/12/2025	31/12/2024
Capitaux propres			
Capital social		45 000 000	45 000 000
Réserves consolidés	2.1.1	164 191 765	144 596 584
Résultats consolidés	2.2.1	32 628 429	32 582 682
Total des capitaux propres		241 820 194	222 179 266
Intérêts des minoritaires			
Part des minoritaires dans les réserves	2.1.2	56 127 827	51 217 864
Part des minoritaires dans le résultat	2.2.2	10 803 767	9 785 857
Total des intérêts des minoritaires		66 931 594	61 003 721
Capitaux propres et intérêts des minoritaires avant résultat de l'exercice	2.1	265 319 593	240 814 448
Résultat de l'exercice	2.2	43 432 196	42 368 539
Passif			
Provisions pour autres risques et charges		1 446 463	973 844
Autres provisions		1 446 463	973 844
Provisions techniques brutes			
Provisions pour primes non acquises		64 071 485	59 180 754
Provisions mathématiques (vie)		582 356 532	514 645 713
Provisions pour sinistres (vie)		43 816 697	40 364 831
Provisions pour sinistres (non vie)		195 800 108	190 421 599
Provisions pour participations aux bénéfices et ristournes (non vie)		4 249 714	4 565 739
Provisions pour participations aux bénéfices et ristournes (vie)		16 821 495	13 598 562
Provisions pour égalisation (non vie)		521 325	494 559
Provisions pour égalisation (vie)		2 008 186	2 061 799
Autres provisions techniques (non vie)		2 824 644	2 805 293
Provisions pour contrats en unités de comptes		17 210 191	14 291 671
		929 680 377	842 430 519
Dettes pour dépôts en espèces reçues des cessionnaires		59 752 228	51 349 083
Autres dettes	2.3		
Dettes nées d'opérations d'assurance directe		17 082 636	14 049 351
Dettes nées d'opérations de réassurance		69 737 118	65 062 673
Dépôts et cautionnements reçus		1 054 664	972 651
Etat,organismes de sécurité sociale, collectivités publiques		11 325 717	7 726 076
Créditeurs divers	2.3.1	18 712 686	17 146 395
		117 912 821	104 957 145
Autres passifs			
Comptes de régularisation passif		807 529	974 808
		807 529	974 808
TOTAL DU PASSIF		1 109 599 417	1 000 685 399
Total des capitaux propres et du passif		1 418 351 205	1 283 868 386

ETAT DE RÉSULTAT TECHNIQUE CONSOLIDÉ (exprimé en dinars)

	Notes	Opérations brutes	Cessions et rétrocessions	Opérations nettes	Opérations nettes
		31/12/2025	31/12/2025	31/12/2025	31/12/2024
Primes acquises	3.1	431 236 206	(98 847 100)	332 389 106	298 066 593
Primes émises et acceptées (non vie)		293 448 347	(85 820 468)	207 627 880	186 792 637
Primes émises et acceptées (vie)		142 678 589	(13 040 753)	129 637 836	116 350 222
Variation de la provision pour primes non acquises (non vie)		(4 890 731)	14 121	(4 876 610)	(5 076 266)
Produits de placements non vie alloués, transférés de l'état de résultat consolidé		20 807 922	0	20 807 922	20 362 898
Produits de placements vie		62 692 380	0	62 692 380	52 917 256
Plus values non réalisées sur placements vie		2 165 545	0	2 165 545	1 218 947
Autres produits techniques		1 466 075	0	1 466 075	1 457 766
Autres produits techniques (non vie)		1 466 075	0	1 466 075	1 457 766
Charges de sinistres	3.2	(263 610 027)	33 205 269	(230 404 758)	(208 566 404)
Montants payés		(251 605 728)	24 981 610	(226 624 117)	(205 707 871)
Montants payés (non vie)		(179 552 619)	18 405 611	(161 147 008)	(150 255 121)
Montants payés (vie)		(72 053 109)	6 575 999	(65 477 109)	(55 452 750)
Variation de la provision pour sinistres		(12 004 299)	8 223 659	(3 780 640)	(2 858 534)
Variation de la provision pour sinistres (non vie)		(8 552 433)	5 486 114	(3 066 319)	(4 203 910)
Variation de la provision pour sinistres (vie)		(3 451 866)	2 737 545	(714 322)	1 345 376
Variation des autres provisions techniques		(70 644 086)	3 117 165	(67 526 921)	(59 130 920)
Variation des autres provisions techniques (non vie)		3 154 573	0	3 154 573	1 269 901
Variation des autres provisions techniques (vie)		(73 798 659)	3 117 165	(70 681 494)	(60 400 821)
Participation aux bénéfiques et ristournes		316 025	686 243	1 002 268	117 985
Participation aux bénéfiques et ristournes (non vie)		316 025	460 487	776 512	(140 141)
Participation aux bénéfiques et ristournes (vie)		0	225 756	225 756	258 125
Frais d'exploitation	3.3	(62 932 363)	14 879 474	(48 052 889)	(42 226 639)
Frais d'acquisition		(51 793 451)	0	(51 793 451)	(44 912 078)
Frais d'acquisition (non vie)		(38 249 778)	0	(38 249 778)	(32 255 032)
Frais d'acquisition (vie)		(13 543 673)	0	(13 543 673)	(12 657 045)
Variation du montant des frais d'acquisition reportés		1 195 264	0	1 195 264	2 045 727
Frais d'administration		(12 334 176)	0	(12 334 176)	(13 392 313)
Frais d'administration (non vie)		(7 269 489)	0	(7 269 489)	(8 538 547)
Frais d'administration (vie)		(5 064 687)	0	(5 064 687)	(4 853 766)
Commissions reçues des réassureurs		0	14 879 474	14 879 474	14 032 025
Commissions reçues des réassureurs (non vie)		0	14 799 008	14 799 008	13 972 537
Commissions reçues des réassureurs (vie)		0	80 466	80 466	59 488
Autres charges techniques	3.4	(3 069 192)	0	(3 069 192)	(5 940 504)
Autres charges techniques (non vie)		(2 188 961)	0	(2 188 961)	(4 513 616)
Autres charges techniques (vie)		(880 231)	0	(880 231)	(1 426 889)
Variation de la provision pour égalisation		(26 765)	26 765	0	4 300 000
Charges de placements vie		(4 166 492)	0	(4 166 492)	(8 427 565)
Produits de placements vie alloués, transférés à l'état de résultat consolidé		(9 530 834)	0	(9 530 834)	(7 431 307)
Sous total : Résultat technique consolidé		104 704 394	(46 932 184)	57 772 210	46 718 105
Résultat technique NON VIE		79 657 430	(46 628 362)	33 029 069	25 218 833
Résultat technique VIE		25 046 964	(303 822)	24 743 142	21 499 272

ETAT DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ (exprimé en dinars)

	Notes	31/12/2025	31/12/2024
Résultat technique de l'assurance et de la réassurance non vie		33 029 069	25 218 833
Résultat technique de l'assurance et de la réassurance vie		24 743 142	21 499 272
Produits des placements nets (non vie)		26 291 330	23 755 250
Produits des placements non vie alloués, transférés à l'état de résultat technique		(20 807 922)	(20 362 898)
Produits des placements vie alloués, transférés de l'état de résultat technique		9 530 834	7 431 307
Autres produits non techniques		12 933	41 292
Autres charges non techniques		(8 431 905)	(1 076 997)
Autres produits (autres activités)	4.1	896 020	508 467
Autres charges (autres activités)	4.2	(3 573 236)	(2 651 942)
Résultat provenant des activités ordinaires		61 690 264	54 362 584
Impôts sur le résultat exigible	4.3	(14 668 342)	(8 894 507)
Impôts différés		5 770	5 770
Résultat provenant des activités ordinaires après impôts		47 027 692	45 473 847
Eléments Extraordinaires	4.4	(3 595 496)	(3 105 308)
Résultat net de l'exercice		43 432 196	42 368 539
Part de la société mère		32 628 429	32 582 682
Part des actionnaires minoritaires		10 803 767	9 785 857

ÉTAT DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ (exprimé en dinars)

	Notes	31/12/2025	31/12/2024 *
Flux de trésorerie liés à l'exploitation *			
Encaissements des primes reçues des assurés		423 420 829	398 723 915
Sommes versées pour paiement des sinistres		(219 897 518)	(220 365 649)
Encaissements des primes reçues (acceptations)		2 677 136	1 301 648
Décaissements de primes sur les cessions		(48 524 779)	(34 074 451)
Encaissements de sinistres sur les cessions		2 497 172	4 158 436
Commissions versées aux intermédiaires		(28 793 640)	(23 706 408)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel		(28 069 118)	(24 513 756)
Décaissements liés à l'acquisition des placements financiers		(405 252 895)	(162 173 417)
Encaissements liés à la cession de placements financiers		370 522 880	126 315 962
Remboursements de prêts		680 441	1 306 822
Taxes sur les assurances versées au Trésor		(57 782 241)	(49 476 974)
Produits financiers reçus		17 292 838	13 051 545
Autres mouvements		(2 918 990)	(3 793 003)
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	5.1	25 852 116	26 754 669
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immo. corporelles et incorporelles		(2 145 902)	(1 101 074)
Décaissements provenant de l'acquisition de terrains et constructions		(78 932)	(4 390 735)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières		46 668	46 668
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières		(764)	(544)
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	5.2	(2 178 930)	(5 445 685)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Dividendes et autres distributions		(23 502 338)	(22 273 527)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	5.3	(23 502 338)	(22 273 527)
Variation de trésorerie			
		170 847	(964 543)
Trésorerie au début de l'exercice		12 413 613	13 378 156
Trésorerie à la clôture de l'exercice		12 584 461	12 413 613

* Chiffres retraités à des fins de comparabilité

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

1. PRINCIPES ET REFERENTIEL COMPTABLES :

Les principes comptables retenus pour l'élaboration des états financiers du Groupe MAGHREBIA sont en conformité avec les hypothèses sous-jacentes et les conventions comptables prévues au niveau du Système Comptable des Entreprises.

Les états financiers consolidés du Groupe MAGHREBIA ont été arrêtés au 31 Décembre 2025 conformément aux normes comptables tunisiennes relatives à la consolidation, à savoir :

- La norme NCT 35, Etats Financiers Consolidés ;
- La norme NCT 36, Participations dans les entreprises associées ;
- La norme NCT 37, Participations dans les coentreprises ;
- La norme NCT 38, Regroupement d'entreprises ;
- La norme NCT 39, Informations sur les parties liées.
- Norme IFRS S1 relative aux obligations générales en matière d'informations financières liées à la durabilité.
- Norme IFRS S2 relative aux informations à fournir en lien avec les changements climatiques.

2. LE PERIMETRE DE CONSOLIDATION :

La consolidation des comptes permet de présenter le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'ensemble constitué par une société consolidante (ASSURANCES MAGHREBIA S.A) et les entreprises qui lui sont liées (ASSURANCES MAGHREBIA VIE S.A, ASSURANCES MAGHREBIA IMMOBILIERE S.A, MAGHREBIA FINANCIERE SICAR S.A et CODWAY S.A.) comme si elles ne formaient qu'une seule entité.

Le pays d'enregistrement ou de résidence de toutes les sociétés du Groupe Maghrebria est la Tunisie (la société mère Assurances Maghrebria et toutes ses filiales).

La consolidation a pour objet de fournir une information économique complète sur la situation financière du Groupe MAGHREBIA.

Ainsi, les états financiers consolidés du Groupe MAGHREBIA permettent de :

- Mettre en évidence tout le patrimoine dont le groupe a la gestion : biens immobiliers, matériel, placements financiers ... (bilan consolidé).

- Présenter toutes les créances et dettes, à l'égard des tiers extérieurs au groupe, relatives aux entreprises comprises dans la consolidation. Ils présentent donc une réalité plus grande sur la véritable situation financière du groupe (bilan consolidé).
- Mesurer le volume du chiffre d'affaires réalisé par le groupe. Il en est de même pour les résultats. On favorise aussi l'analyse des véritables performances de chaque entreprise incluse dans la consolidation (états de résultat consolidés).

Dans un ensemble de sociétés apparentées, la consolidation ne porte pas sur toutes les sociétés qui le composent. Le choix des sociétés à retenir dans le périmètre de consolidation est déterminé par la nature et l'importance des liens qui les rattachent directement ou indirectement à la société mère.

Pour l'établissement des comptes consolidés du Groupe MAGHREBIA, les sociétés faisant partie du périmètre de consolidation sont :

- **La société mère : ASSURANCES MAGHREBIA S.A.**
- **Les sociétés filiales : ASSURANCES MAGHREBIA VIE S.A, ASSURANCES MAGHREBIA IMMOBILIERE S.A, MAGHREBIA FINANCIERE SICAR S.A et CODWAY S.A.**

La Société ASSURANCES MAGHREBIA S.A détient 56 % du capital de la Société ASSURANCES MAGHREBIA IMMOBILIERE S.A, 58,7 % du capital de la Société ASSURANCES MAGHREBIA VIE S.A, 82,37 % du capital de la Société MAGHREBIA FINANCIERE SICAR S.A et 85,25% du capital de la société CODWAY S.A.

La Société ASSURANCES MAGHREBIA VIE détient 17,63 % du capital de la Société MAGHREBIA FINANCIERE SICAR, 14,75% du capital de la société CODWAY et 44% de la société ASSURANCES MAGHREBIA IMMOBILIERE SA.

POURCENTAGE DE CONTRÔLE :

Le pourcentage de contrôle permet de déterminer les entreprises qui doivent être retenues dans le périmètre de consolidation et les méthodes applicables.

Le pourcentage de droits de vote détenu dans une entreprise correspond au cumul des pourcentages de droits de vote dont dispose l'entreprise consolidante dans les assemblées de cette entreprise :

- soit **directement**,
- soit **indirectement**, c'est-à-dire par l'intermédiaire d'entreprises sous contrôle exclusif.

	Direct	Indirect	% de contrôle	Méthode de consolidation
ASSURANCES MAGHREBIA VIE	58,70%	0%	58,70%	Intégration globale (+40% et majorité des droits de vote)
MAGHREBIA FINANCIERE SICAR	82,37%	17,63%	100%	Intégration globale (+82,37% et 17,63% par l'intermédiaire de MAGH VIE)
ASSURANCES MAGHREBIA IMMOBILIERE	56,00%	44,00%	100%	Intégration globale (+56% et 44% par l'intermédiaire de MAGH VIE)
CODWAY	85,25%	14,75%	100%	Intégration globale (+85,25% et 14,75% par l'intermédiaire de MAGH VIE)

Notion de contrôle exclusif :

Le contrôle est présumé exister, dès lors qu'une entreprise détient directement ou indirectement quarante pour cent au moins des droits de vote dans une autre entreprise, et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne.

L'intégration globale est la méthode retenue pour consolider les comptes du groupe ASSURANCES MAGHREBIA, elle consiste à :

- Intégrer dans les comptes de l'entreprise « consolidante » l'intégralité des éléments des comptes des entreprises consolidées, après retraitements éventuels ; tant au niveau des comptes de bilan qu'au niveau des comptes de résultats.
- Répartir les capitaux propres et le résultat entre les intérêts de l'entreprise « consolidante » et les intérêts des actionnaires dits « intérêts minoritaires ».
- Eliminer les opérations et comptes entre l'entreprise intégrée globalement et les autres entreprises consolidées.

Dans l'intégration globale, le bilan consolidé reprend les éléments du patrimoine de la société « consolidante », à l'exception des titres des sociétés consolidées à valeur comptable desquels est substitué l'ensemble des éléments actifs et passifs constitutifs des capitaux propres.

Selon la norme n° 35 relative aux états financiers consolidés, pour établir les états financiers consolidés, les états financiers individuels de la mère et de ses filiales sont combinés ligne par ligne en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges ; afin que les états financiers consolidés présentent l'information financière du groupe comme celle d'une entreprise unique.

POURCENTAGE D'INTERÊT :

Le pourcentage d'intérêts, exprime la part de capital détenue par l'entreprise consolidante, directement et indirectement, dans les entreprises du périmètre.

	Assurances Maghrebias	Assurances Maghrebias Vie	Maghrebias Financière Sicar	Maghrebias Immobilière	CODWAY
% D'intérêt du groupe	100%	58,70%	92,72%	81,83%	93,91%
Direct	0%	58,70%	82,37%	56,00%	85,25%
Indirect	0%	0,00%	10,35%	25,83%	8,66%
% D'intérêt hors groupe	0%	41,30%	7,28%	18,17%	6,09%

ECART D'ACQUISITION

L'écart d'acquisition est défini comme étant la différence entre le coût d'acquisition des titres et la part d'intérêts de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables acquis à la date de l'opération d'échange.

Cet écart est défalqué en :

- Un premier écart qui correspond à la quote-part dans les plus-values sur les actifs immobilisés. Cet écart est réparti sur la durée de vie de l'actif concerné.
- Un deuxième écart qui correspond au reliquat entre l'écart de première consolidation et l'écart d'acquisition et qui est défini comme étant un goodwill, amorti sur une durée de 20 ans.

3. INFORMATIONS FINANCIERES LIEES A LA DURABILITE

Selon la norme IFRS S1 « Obligations générales en matière d'informations financières liées à la durabilité », Maghrebias doit fournir des informations significatives sur les Opportunités et Risques liés à la durabilité dont on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'ils aient une incidence sur ses perspectives, et qui sont jugées utiles par les principaux utilisateurs des rapports financiers aux fins de la prise de décisions sur la fourniture de ressources à l'entité.

Maghrebias doit fournir des informations concernant :

- La **Gouvernance** et la gestion des opportunités et risques liés à la durabilité
- La **Stratégie** suivie par la société pour gérer les opportunités et les risques liés à la durabilité
- Le processus de **Gestion de risque** afin d'identifier et surveiller les opportunités et les risques liés à la durabilité.
- Les **Indicateurs et Cibles** de la performance de la société en lien avec les opportunités et les risques liés à la durabilité.

1- La gouvernance

L'objectif des informations financières à fournir sur la gouvernance est de permettre aux utilisateurs des rapports financiers de comprendre les processus, les contrôles et les procédures en matière de gouvernance

utilisés par l'entité pour assurer le suivi, la gestion et la surveillance des opportunités et risques liés à la durabilité.

Le cadre apporté par la gouvernance du groupe Maghrebria constitue l'un de ses facteurs clés de succès sur le long terme. Cette gouvernance fixe des standards à appliquer, souvent plus exigeants que le cadre réglementaire, et définit les règles de conduite à respecter pour les dirigeants, cadres et employés de la société. Une attention particulière est aussi apportée à la qualité de la composition et des travaux des organes de supervision de la société, principalement représentées par leur Conseil d'Administration et par les Comités spécialisés mandatés par ces Conseils.

Le rôle du conseil d'administration en matière de gouvernance et de gestion des opportunités et risques liés à la durabilité consiste à déterminer les orientations stratégiques des activités de la société et à superviser leur mise en œuvre, notamment les orientations stratégiques pluriannuelles relatives à la responsabilité sociale et environnementale. Il suit régulièrement les opportunités et risques liés à la durabilité, tels que les risques financiers, juridiques, opérationnels, sociaux et environnementaux, ainsi que les mesures mises en place pour y faire face.

En complément des états financiers et des rapports de gestion, le conseil approuve également un rapport extra-financier présentant les politiques, les actions, les indicateurs de performance ainsi que les résultats liés aux enjeux environnementaux, sociaux, sociétaux et de gouvernance. Ce rapport permet d'apprécier le niveau de responsabilité de la société, sa démarche de durabilité et sa capacité à maîtriser les risques non financiers, dans une optique de transparence à l'égard des parties prenantes.

Afin d'assurer une disponibilité de supervision suffisante, le Conseil d'Administration de Assurances Maghrebria a mandaté certains de ses Administrateurs afin de constituer des Comités du Conseil qui superviseront plus en détail certaines activités critiques. En particulier, le Comité des Risques a validé en 2025 une liste d'indicateurs métriques, définis pour chacun des 8 enjeux RSE retenus par la société, afin de pouvoir mesurer à court, moyen et long terme l'impact des actions entreprises sur chacun de ces enjeux.

Activités du Conseil d'Administration et de ses Comités en matière de durabilité :

- Révision périodique de la politique d'investissement responsable, sa mise en œuvre et son impact sur le portefeuille et le plan d'investissement de la compagnie ;
- Révision périodique du Code de déontologie professionnelle ;
- Approbation du rapport extra-financier ;
- Désignation d'un auditeur indépendant afin d'émettre une opinion d'assurance limitée sur le rapport extra-financier ;

- Présentation d'états financiers certifiés par les Commissaires aux Comptes selon les normes financières internationales afin d'apporter davantage de transparence dans l'information financière communiquée aux actionnaires et au public en général.

2- La Stratégie

Maghrebria, faisant partie d'UFI Group, est membre du Pacte Mondial des Nations Unies et adhère rigoureusement à cette initiative depuis 2009. Cet engagement volontaire en matière de durabilité a été consolidé par la mise en place de notre démarche de Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (RSE) initiée au début des années 2020 et pensée comme une évolution rendue logique et nécessaire par la croissance de l'activité du Groupe Maghrebria et de son impact sur la société dans son ensemble. La participation dès 2021 à un programme pilote proposé par le Centre International des Technologies de l'Environnement de Tunis (CITET) a apporté les bases méthodologiques nécessaires pour former les parties prenantes à cette démarche. Ces concertations ont permis de convenir des 8 enjeux RSE prioritaires qui structurent les plans d'actions, en concordance avec les Objectifs de Développement Durable (ODD) définis par les Nations Unies.

La publication en décembre 2023 de la Politique RSE a permis d'assurer son ancrage dans la culture d'entreprise et d'articuler notre démarche autour de 4 axes : l'axe Sociétal, l'axe Social, l'axe Environnemental et l'axe Ethique et Gouvernance. Dès 2023, une revue des politiques, chartes et procédures de l'entreprise a été assurée afin d'intégrer les enjeux de durabilité dans les différents processus de gouvernance, de prise de décision et de gestion opérationnelle. En complément, des ateliers ont été organisés afin de proposer, pour chacun des enjeux prioritaires, des cibles mesurables à court, moyen et long terme permettant de structurer une feuille de route efficace, aboutissant à une sélection de métriques approuvés en 2025 par le Comité des Risques du Conseil d'Administration.

- **Présentation du groupe**

Le Groupe « Maghrebria » est composé de cinq sociétés opérant dans des secteurs stratégiques à savoir l'assurance non vie, l'assurance vie, les finances, l'immobilier et les services.

Les sociétés du groupe Maghrebria :

- Assurances Maghrebria SA (Compagnie d'Assurances et de Réassurances) : société consolidante
- Assurances Maghrebria Vie SA (Compagnie d'Assurances et de Réassurances Vie) : filiale
- Assurances Maghrebria Immobilière SA (Société opérant dans le secteur immobilier) : filiale
- Maghrebria Financière SICAR SA (Société d'Investissement à capital risque) : filiale
- Codway SA (Société de services) : filiale

- **Définition et identification des Opportunités et risques liés à la durabilité**

En lien avec le modèle économique et la chaîne de valeur, les opportunités et les risques analysés, ayant impact sur la durabilité de la société et dont on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'ils aient une incidence à court, moyen ou long terme sur sa situation, sa performance et ses flux de trésorerie, sont les suivant :

Risques et Opportunités	Principaux postes impactés				Etendue
	Impact	Etat de résultat	Etat de flux de trésorerie	Bilan	
– La hausse de la fréquence et de la gravité des sinistres climatiques est susceptible de rendre certains risques progressivement inassurables. La hausse de la sinistralité peut affecter le secteur soit directement, en pesant sur les assureurs, soit indirectement, par le désengagement des réassureurs ou même leur défaillance, ce qui fragiliserait l'ensemble de la chaîne assurantielle	+/-	-	-	-/+	court, moyen et long terme
	Poste	Charges de sinistres	Flux de trésorerie liés à l'exploitation	Part des réassureurs dans les provisions techniques/Provisions techniques/Placements	
– Un risque de sous-tarification de certains produits d'assurance résultant de la non-prise en compte des enjeux liés au changement climatique dans l'évaluation et la tarification des risques	+/-	-	-	-	moyen et long terme
	Poste	Primes acquises	Flux de trésorerie liés à l'exploitation	Placements	
– Un risque de dépréciation des placements financiers dans les capitaux des sociétés impactées, directement ou indirectement, par l'entrée en vigueur de la réglementation européenne sur l'exportation et la taxation des produits à forte intensité carbone, en perdant leurs compétitivités et leurs performances financières, en particulier pour les sociétés tunisiennes exportatrices vers l'Union Européenne	+/-	-	-	-	moyen et long terme
	Poste	Produits et charges des placements	Flux de trésorerie liés à l'exploitation	Placements	
- L'opportunité de concevoir des produits d'assurance innovants liés au changement climatique, tels que l'assurance paramétrique des risques climatiques, dont le principe est d'indemniser automatiquement l'assuré lorsqu'un paramètre climatique (pluie, vent, température, sécheresse) dépasse un seuil prédéfini	+/-	+	+	+	moyen et long terme
	Poste	Primes acquises/ Charges de sinistres	Flux de trésorerie liés à l'exploitation	Placements	
– L'opportunité de conception des produits assurantiels pour projets d'énergie renouvelable couvrant les risques liés à la construction et l'exploitation de parcs solaires, éoliens ou hydrauliques.	+/-	+	+	+	moyen et long terme
	Poste	Primes acquises/ Charges de sinistres	Flux de trésorerie liés à l'exploitation	Placements	
L'opportunité de concevoir des produits d'épargne durable repose sur l'évolution des attentes des épargnants, de plus en plus sensibles aux enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).	+/-	+	+	+	moyen et long terme
	Poste	Primes acquises/ Charges de sinistres	Flux de trésorerie liés à l'exploitation	Placements	

3- La gestion de risque

L'objectif des informations financières à fournir en lien avec la durabilité, concernant la gestion des risques, est de permettre aux utilisateurs des rapports financiers de comprendre les processus suivis par l'entité pour identifier, évaluer, hiérarchiser et surveiller les opportunités et risques liés à la durabilité.

L'appréciation et l'évaluation des risques et opportunités se font selon le principe de double matérialité, en identifiant d'une part les enjeux de durabilité susceptibles d'affecter la performance financière de l'entreprise, et d'autre part les impacts, positifs et négatifs, de ses activités sur la durabilité et sur leur environnement économique et social.

La matérialité financière est appréciée en fonction de l'importance et de la probabilité des risques associés aux enjeux de durabilité, afin d'identifier ceux susceptibles d'affecter significativement la performance économique de l'entreprise.

La matérialité liée à la durabilité, ainsi qu'aux exigences sociales et environnementales, est évaluée en fonction de la gravité, de l'étendue des impacts sociaux et environnementaux, et de la probabilité des risques.

4- Les indicateurs et cibles

L'objectif des informations financières à fournir en lien avec la durabilité qui concernent les indicateurs est de permettre aux utilisateurs des rapports financiers de comprendre la performance de l'entité par rapport aux opportunités et risques liés à la durabilité qui se présentent à elle, notamment ses progrès vers l'atteinte des cibles liées à la durabilité qu'elle a établies et de toute cible qu'elle est tenue d'atteindre.

Dans ce cadre, Le Comité de Gestion des Risques du Conseil d'Administration a approuvé en 2025 une sélection de métriques dédiés à chacun des 8 enjeux qui structurent la politique RSE du Groupe Maghreb. Les cibles à court, moyen et long terme restent à établir pour chacun de ces métriques.

Le tableau suivant présente les réalisations de Maghreb en matière de durabilité pour les exercices 2023, 2024 et 2025.

	Indicateur	2025	2024	2023
Investissement Responsable	Montant des investissements durables engagés en DT	46 817 858	46 817 858	21 192 865
Inclusion financière	Nombre de clients de micro-assurance	555 297	524 582	495 677
	Montant des emprunts obligataires souscrits auprès des institutions de micro-crédit en DT	44 620 000	55 360 000	68 800 000
Financement de l'État	Montants des emprunts obligataires et emprunts national souscrits en DT	434 608 919	337 124 118	304 526 718
Santé et sécurité au travail	Analyse des risques liés à la santé et à la sécurité au travail (SST) et mise en place d'un plan d'atténuation des risques SST y compris les risques psychosociaux (Oui/Non)	Oui	Oui	Oui
Droit de l'Homme	L'existence d'une politique aux sein de l'entreprise relative aux droits de l'Homme (Oui/ Non)	Oui Intégrée dans le Code d'Ethique et au niveau de l'engagement RSE pour les relations avec les fournisseurs	Oui Intégrée dans le Code d'Ethique et au niveau de l'engagement RSE pour les relations avec les fournisseurs	Oui Intégrée dans le Code d'Ethique et au niveau de l'engagement RSE pour les relations avec les fournisseurs
	Si Oui, est-ce que cette politique couvre les fournisseurs (Oui/ non)	Oui	Oui	Oui
Changements climatiques	Émissions directes de GES (Scope 1)	168 TCO2	205 TCO2	190 TCO2
	Émissions directes de GES (Scope 2)			
Actions d'atténuation des changements climatiques	Nombre d'arbres implantés dans le cadre du projet de décarbonisation par le reboisement et les investissements forestiers durables	7500	5000	-
	Montant investi dans des projets d'énergie renouvelable.	-	-	-
	Existence d'une politique générale d'atténuation des risques liés aux changements climatiques (Oui/Non)	Non* Mais nous menons une campagne annuelle de reboisement	Non* Mais nous menons une campagne annuelle de reboisement	Non
Intensité énergétique	Ratio d'intensité énergétique de l'entreprise : la consommation énergétique absolue (numérateur) divisé par le paramètre spécifique de l'organisation (dénominateur)	0,903 Kwh/kDT de CA	1,211 Kwh/kDT de CA	1,245 Kwh/kDT de CA
Eau et effluent	Volume total d'eau prélevé par source	2744 m3	3527 m3	3703 m3
	Pourcentage et volume total d'eau recyclée et réutilisée	0%	0%	0%
Diversité des organes de direction	Le pourcentage de femmes au sein des instances de gouvernance et de direction de l'organisation.	35%	35%	35%
	Le pourcentage des femmes au sein des comités du Conseil d'Administration.	44,44%	44,44%	44,44%
Diversité et Egalité des Chances	Le ratio entre la rémunération moyenne des hommes et la rémunération moyenne des femmes et ce par catégorie professionnelle.	Cadre : 99,4% Maîtrise : 97,9% Agent d'exécution : 101,7%	Cadre : 101,8% Maîtrise : 99,8% Agent d'exécution : 106,9%	Cadre : 101,5% Maîtrise : 102,7% Agent d'exécution : 100,4%

*Comme indiqué dans son Rapport Extra-Financier de l'année 2024, Assurances Maghrebria a pour ambition d'intensifier son programme de reboisement afin d'avoir planté, dès la fin de l'année 2026, un nombre d'arbres permettant, à maturité, l'absorption de l'équivalent du total des émissions de gaz à effet de serre du Groupe d'Assurance.

4. NOTES RELATIVES AUX PRINCIPAUX ELEMENTS DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES :

Note 1 : Les actifs consolidés

Note (1.1) : Actifs incorporels

Les actifs incorporels du groupe comprennent :

Note (1.1.1) : Ecart d'acquisition

La consolidation de la société MAGHREBIA FINANCIERE SICAR fait apparaître un écart d'acquisition de **329 727 DT** qui s'explique comme suit :

Désignation	valeur
Valeur d'acquisition des titres en 2005	2 500 000
Acquisition 2006	3 002 016
Valeur d'acquisition des titres en 2006	5 502 016
QP dans les CP à la date d'acquisition	2 672 289
Ecart d'acquisition	329 727

Désignation	31/12/2025	31/12/2024	VAR	EN %
ECART D'ACQUISITION	329 727	329 727	0	0,00%
AMORTISSEMENT	247 295	230 809	16 486	7,14%
valeur nette	82 432	98 918	-16 486	-16,67%

Note (1.1.2) : Investissements de recherche et développement

Désignation	31/12/2025			31/12/2024	VAR	EN %
	valeur brute	amortissement	valeur nette	valeur nette		
Conception & développement						
MAGHREBIA	452 751	141 703	311 048	18 802	292 246	1554,33%
MAGHREBIA VIE	42 585	42 585	0	0	0	
CODWAY	1 611	1 611	0	0	0	
Total valeur nette	496 946	185 898	311 048	18 802	292 246	1554,33%

Note (1.1.3) : Concessions, brevets, licences, marques

Désignation	31/12/2025			31/12/2024	VAR	EN %
	valeur brute	amortissement	valeur nette	valeur nette		
Logiciel	6 527 440	4 956 588	1 570 852	822 982	747 870	90,87%
MAGHREBIA	3 544 060	2 593 375	950 685	697 711	252 974	36,26%
MAGHREBIA VIE	798 066	650 137	147 929	125 271	22 658	18,09%
MAGHREBIA IMMOBILIERE	26 033	26 033	0	0	0	
CODWAY	2 159 281	1 687 043	472 238	930 199	-457 961	-49,23%
Autres immobilisations incorporelles portefeuille racheté	198 652	188 710	9 942	940 141	-930 199	-98,94%
MAGHREBIA	198 652	188 710	9 942	9 942	0	0,00%
Total valeur nette	6 726 092	5 145 298	1 580 794	1 763 123	-182 329	-10,34%

Note (1.2) : Actifs corporels

Les actifs corporels du groupe comprennent :

Note (1.2.1) : Installations techniques et machines

Désignation	31/12/2025			31/12/2024	VAR	EN %
	valeur brute	amortissement	valeur nette	valeur nette		
Aménagements Agencements et Installations	5 386 098	3 649 037	1 737 061	976 649	760 412	77,86%
MAGHREBIA	4 687 671	3 094 626	1 593 045	780 898	812 147	104,00%
MAGHREBIA VIE	646 781	513 968	132 813	182 186	-49 373	-27,10%
MAGHREBIA IMMOBILIERE	8 006	7 669	338	473	-135	-28,57%
CODWAY	43 639	32 774	10 866	13 093	-2 228	-17,01%
Matériels de transport	1 564 163	1 388 314	175 848	275 542	-99 694	-36,18%
MAGHREBIA	1 067 871	981 239	86 632	128 338	-41 706	-32,50%
MAGHREBIA VIE	464 524	375 308	89 217	147 204	-57 988	-39,39%
MAGHREBIA IMMOBILIERE	31 767	31 767	0	0	0	
Matériels informatique	4 862 767	3 467 546	1 395 221	1 586 019	-190 799	-12,03%
MAGHREBIA	4 054 831	2 836 688	1 218 143	1 382 985	-164 842	-11,92%
MAGHREBIA VIE	500 011	377 610	122 401	137 480	-15 078	-10,97%
MAGHREBIA IMMOBILIERE	34 285	31 711	2 574	2 926	-352	-12,03%
CODWAY	273 640	221 537	52 103	62 629	-10 527	-16,81%
Total valeur nette	11 813 028	8 504 898	3 308 130	2 838 211	469 919	16,56%

Note (1.2.2) : Autres installations, outillage et mobilier

Désignation	31/12/2025			31/12/2024	VAR	EN %
	valeur brute	amortissement	valeur nette	valeur nette		
Équipements de bureaux	2 168 198	1 593 859	574 339	458 051	116 288	25,39%
MAGHREBIA	1 801 861	1 322 538	479 322	366 691	112 631	30,72%
MAGHREBIA VIE	294 292	202 207	92 085	90 293	1 792	1,98%
MAGHREBIA IMMOBILIERE	17 921	17 607	314	1 068	-754	-70,59%
CODWAY	54 124	51 507	2 618	0	2 618	
Autres Immobilisations	1 427 262	551 030	876 232	786 062	90 170	11,47%
MAGHREBIA	1 332 105	499 621	832 484	741 801	90 682	12,22%
MAGHREBIA VIE	76 446	40 375	36 071	38 798	-2 727	-7,03%
MAGHREBIA IMMOBILIERE	1 408	576	833	973	-141	-14,47%
CODWAY	17 303	10 457	6 845	4 490	2 355	52,46%
Total valeur nette	3 595 460	2 144 889	1 450 571	1 244 113	206 458	16,59%

Note (1.3) : Placements

- L'évaluation à la clôture des placements immobiliers se fait conformément à la NCT 31 soit à la valeur historique. Les moins-values par rapport à leur valeur comptable font l'objet de provision. Les plus-values par rapport à cette valeur ne sont pas constatées.

- Les parts dans les sociétés civiles immobilières sont évaluées à leurs valeurs d'usage, les moins-values par rapport à leur valeur comptable font l'objet d'une provision et les plus-values dégagées ne sont pas constatées.

Conformément au paragraphe 19 de la NCT 31, les placements immobiliers (immeubles d'exploitation et hors exploitation) font l'objet d'un amortissement selon les règles définies dans la NCT 05. La dotation aux amortissements de chaque exercice est constatée en charges.

Note (1.3.1) : Terrains et constructions d'exploitation

Cette rubrique comprend :

Désignation	31/12/2025			31/12/2024	VAR	EN %
	valeur brute	amortissement	valeur nette	valeur nette		
Terrains et constructions d'exploitation						
MAGHREBIA	9 904 729	3 927 937	5 976 791	4 522 754	1 454 037	32,15%
MAGHREBIA VIE	5 279 192	283 731	4 995 461	9 768 983	-4 773 522	-48,86%
MAGHREBIA IMMOBILIERE	198 095	0	198 095	198 095	0	0,00%
Total valeur nette	15 382 016	4 211 669	11 170 347	14 489 832	-3 319 485	-22,91%

Note (1.3.2) : Terrains et constructions hors exploitation

Cette rubrique englobe :

Désignation	31/12/2025			31/12/2024	VAR	EN %
	valeur brute	amort./prov.	valeur nette	valeur nette		
Terrains et constructions hors exploitation						
MAGHREBIA	12 902 105	9 115 702	3 786 404	4 085 763	-299 359	-7,33%
MAGHREBIA VIE	21 334 374	1 838 456	19 495 918	16 534 737	2 961 181	17,91%
MAGHREBIA IMMOBILIERE	7 809 173	308 445	7 500 728	7 526 441	-25 713	-0,34%
Total valeur nette	42 045 652	11 262 603	30 783 049	28 146 941	2 636 108	9,37%

Note (1.3.3) : Actions et autres titres à revenu variable

Cette rubrique englobe les parts et actions détenues dans le capital des sociétés sur lesquelles les sociétés du groupe n'exercent ni un contrôle ni une influence notable.

Désignation	31/12/2025			31/12/2024	VAR	EN %
	valeur brute	provision	valeur nette	valeur nette		
Actions cotées	99 546 568	641 769	98 904 799	85 292 822	13 611 978	15,96%
MAGHREBIA	53 239 435	253 653	52 985 782	44 192 773	8 793 010	19,90%
MAGHREBIA VIE	46 199 739	388 116	45 811 622	40 993 418	4 818 204	11,75%
MAGHREBIA FINANCIERE SICAR	107 394	0	107 394	106 631	764	0,72%
Parts OPCVM	75 845 163	4 296 974	71 548 190	47 584 140	23 964 050	50,36%
MAGHREBIA	33 452 637	2 323 896	31 128 741	18 688 407	12 440 334	66,57%
MAGHREBIA VIE	37 749 481	1 973 077	35 776 403	24 252 687	11 523 716	47,52%
MAGHREBIA FINANCIERE SICAR	4 643 045	0	4 643 045	4 643 045	0	0,00%
Actions et titres non cotes	96 386 525	2 624 938	93 761 587	91 737 634	2 023 953	2,21%
MAGHREBIA	32 957 434	1 713 560	31 243 874	30 267 374	976 500	3,23%
MAGHREBIA VIE	61 969 396	499 577	61 469 820	60 430 533	1 039 286	1,72%
MAGHREBIA FINANCIERE SICAR	1 459 695	411 802	1 047 893	1 039 727	8 166	0,79%
Total valeur nette	271 778 256	7 563 681	264 214 575	224 614 595	39 599 980	17,63%

Note (1.3.4) : Obligations et autres titres à revenu fixe

Cette rubrique englobe les bons de trésors assimilables, les emprunts obligataires et les placements monétaires.

Désignation	31/12/2025			31/12/2024	VAR	EN %
	valeur brute	provision	valeur nette	valeur nette		
Bons de trésors assimilables	320 296 419	274 222	320 022 196	217 647 900	102 374 296	47,04%
MAGHREBIA	95 447 135	4 460	95 442 675	58 095 791	37 346 883	64,29%
MAGHREBIA VIE	224 849 284	269 762	224 579 521	159 552 109	65 027 413	40,76%
Obligations	289 539 000	0	289 539 000	279 021 000	10 518 000	3,77%
MAGHREBIA	104 126 500	0	104 126 500	105 496 000	-1 369 500	-1,30%
MAGHREBIA VIE	185 412 500	0	185 412 500	173 525 000	11 887 500	6,85%
Placements à Court et Moyen Terme	165 221 058	0	165 221 058	222 335 000	-57 113 942	-25,69%
MAGHREBIA	41 500 000	0	41 500 000	69 000 000	-27 500 000	-39,86%
MAGHREBIA VIE	121 000 000	0	121 000 000	150 500 000	-29 500 000	-19,60%
MAGHREBIA IMMOBILIERE	425 000	0	425 000	255 000	170 000	66,67%
CODWAY	2 226 058	0	2 226 058	2 485 000	-258 942	-10,42%
MAGHREBIA FINANCIERE SICAR	70 000	0	70 000	95 000	-25 000	-26,32%
Total valeur nette	775 056 477	274 222	774 782 254	719 003 900	55 778 354	7,76%

Note (1.4) : Créances

Note (1.4.1) : Autres créances nées d'opérations d'assurances directes

Il s'agit des montants des primes dus.

Désignation	31/12/2025			31/12/2024	VAR	EN %
	valeur brute	provision	valeur nette	valeur nette		
Autres créances nées d'opérations d'assurances directes						
MAGHREBIA	75 735 764	41 600 797	34 134 966	32 109 105	2 025 861	6,31%
MAGHREBIA VIE	11 950 029	1 787 404	10 162 624	8 056 214	2 106 411	26,15%
Total valeur nette	87 685 792	43 388 201	44 297 591	40 165 319	4 132 272	10,29%

Note (1.4.2) : Débiteurs divers

Cette rubrique englobe principalement les avances et acomptes accordées aux intermédiaires.

Désignation	31/12/2025			31/12/2024	VAR	EN %
	valeur brute	provision	valeur nette	valeur nette		
Débiteurs divers						
MAGHREBIA	13 556 227	3 040 254	10 515 972	11 845 726	-1 329 754	-11,23%
MAGHREBIA VIE	4 822 134	0	4 822 134	5 311 092	-488 958	-9,21%
MAGHREBIA IMMOBILIERE	1 106 212	0	1 106 212	953 398	152 814	16,03%
CODWAY	1 448 619	0	1 448 619	1 101 470	347 148	31,52%
MAGHREBIA FINANCIERE SICAR	245 846	0	245 846	236 919	8 927	3,77%
Total valeur nette	21 179 038	3 040 254	18 138 784	19 448 606	-1 309 822	-6,73%

Note (1.5) : Autres éléments d'actif

Note (1.5.1) : Avoir en banque, CCP, chèques et caisse

Cette rubrique totalise les effets à l'encaissement, les valeurs à recevoir, les chèques à l'encaissement et les avoirs en banques.

Désignation	31/12/2025			31/12/2024	VAR	EN %
	valeur brute	provision	valeur nette	valeur nette		
Avoirs en banque, CCP, chèques et caisse						
MAGHREBIA	16 465 987	4 938 590	11 527 397	1 161 754	10 365 643	892,24%
MAGHREBIA VIE	12 428 774	1 275 232	11 153 542	11 726 002	-572 460	-4,88%
MAGHREBIA IMMOBILIERE	165 634	0	165 634	-2 055 312	2 220 945	-108,06%
CODWAY	-1 723 067	0	-1 723 067	-2 065 021	341 954	-16,56%
MAGHREBIA FINANCIERE SICAR	36 453	0	36 453	22 731	13 722	60,37%
Total valeur nette	27 373 781	6 213 822	21 159 959	8 790 154	12 369 805	140,72%

Note 2 : capitaux propres et passifs consolidés

Note (2.1) : Partage des capitaux propres et élimination des participations liées

➤ ASSURANCES MAGHREBIA :

Les réserves consolidées : $97\,086\,808 * 100\% = 97\,086\,808$ DT

➤ ASSURANCES MAGHREBIA VIE :

- Les réserves consolidées : $134\,839\,592 * 58,7\% - 14\,996\,077 = 64\,152\,606$ DT

- Les intérêts des minoritaires : $134\,839\,592 * 41,3\% = 55\,690\,909$ DT

➤ MAGHREBIA FINANCIERE SICAR :

- Les réserves consolidées : $6\,122\,779 * 92,72\% - (4\,331\,604 * 100\% + 1\,071\,514 * 58,7\%)$
= 716 314 DT

- Les intérêts des minoritaires : $6\,122\,779 * 7,28\% - (4\,331\,604 * 0\% + 1\,071\,514 * 41,3\%)$
= 3 347 DT

➤ ASSURANCES MAGHREBIA IMMOBILIERE :

- Les réserves consolidées : $8\,929\,893 * 81,83\% - (3\,775\,072 * 100\% + 2\,948\,020 * 58,7\%)$
= 1 801 500 DT

- Les intérêts des minoritaires : $8\,929\,893 * 18,17\% - (2\,948\,020 * 41,3\%)$
= 405 301 DT

➤ CODWAY :

- Les réserves consolidées : $4\,462\,759 * 93,91\% - (3\,409\,951 * 100\% + 590\,000 * 58,7\%)$
= 434 538 DT

- Les intérêts des minoritaires : $4\,462\,759 * 6,09\% - (590\,000 * 41,3\%) = 28\,270$ DT

Désignation	31/12/2025	31/12/2024	VAR	EN %
Capital social	45 000 000	45 000 000	0	0,00%
MAGHREBIA				
Réserves consolidés	97 086 808	84 463 042	12 623 766	14,95%
Intérêts minoritaires	0	0	0	
MAGHREBIA VIE				
Réserves consolidés	64 152 606	57 189 880	6 962 726	12,17%
Intérêts minoritaires	55 690 909	50 791 768	4 899 141	9,65%
MAGHREBIA IMMOBILIERE				
Réserves consolidés	1 801 500	1 694 903	106 597	6,29%
Intérêts minoritaires	405 301	381 626	23 675	6,20%
CODWAY				
Réserves consolidés	434 538	499 464	-64 927	-13,00%
Intérêts minoritaires	28 270	32 483	-4 213	-12,97%
MAGHREBIA FINANCIERE SICAR				
Réserves consolidés	716 314	749 295	-32 981	-4,40%
Intérêts minoritaires	3 347	11 987	-8 640	-72,08%
Total	265 319 593	240 814 448	24 505 145	10,18%
Total réserves consolidés	164 191 765	144 596 584	19 595 181	13,55%
Total intérêts minoritaires	56 127 827	51 217 864	4 909 963	9,59%

Note (2.1.1) : Total réserves consolidées :

Cette rubrique présente au 31-12-2025 un solde de **164 191 765 DT**.

Note (2.1.2) : Total intérêts minoritaires :

Cette rubrique présente au 31-12-2025 un solde de **56 127 827DT**.

Note (2.2) : Partage des résultats après retraitements :

➤ **ASSURANCES MAGHREBIA :**

- Les résultats consolidés : $19\,473\,580 * 100\% = 19\,473\,580$ DT

➤ **ASSURANCES MAGHREBIA VIE :**

-Les résultats consolidés : $26\,715\,580 * 58,7\% = 15\,681\,618$ DT

-Les intérêts minoritaires $26\,715\,580 * 41,3\% = 11\,033\,962$ DT

➤ **MAGHREBIA FINANCIERE SICAR :**

-Les résultats consolidés : $9\,196 * 92,72\% = 8\,526$ DT

-Les intérêts des minoritaires : $9\,196 * 7,28\% = 670$ DT

➤ **ASSURANCES MAGHREBIA IMMOBILIERE :**

- Les résultats consolidés : $-515\,753 * 81,83\% = -422\,022$ DT

- Les intérêts des minoritaires : $-515\,753 * 18,17\% = -93\,731$ DT

➤ **CODWAY :**

- Les résultats consolidés : $-2\,250\,407 * 93,91\% = -2\,113\,273$ DT

- Les intérêts des minoritaires : $-2\,250\,407 * 6,09\% = -137\,134$ DT

Note (2.2.1) : Résultat consolidé :

Cette rubrique présente au 31-12-2025 un solde **32 628 429 DT**.

Note (2.2.2) : Intérêts minoritaires :

Cette rubrique présente au 31-12-2025 un solde de **10 803 767 DT**.

Note (2.3) : Autres dettes

Note (2.3.1) : Crédoiteurs divers

Désignation	31/12/2025	31/12/2024	VAR	EN %
Créditeurs divers				
MAGHREBIA	12 950 607	12 557 188	393 419	3,13%
MAGHREBIA VIE	3 255 789	2 986 663	269 126	9,01%
MAGHREBIA IMMOBILIERE	1 000 334	454 519	545 815	120,09%
CODWAY	1 485 766	1 124 562	361 204	32,12%
MAGHREBIA FINANCIERE SICAR	20 190	23 463	-3 273	-13,95%
Total	18 712 686	17 146 395	1 566 292	9,13%

Note 3 : Etat de résultat technique consolidé

Note (3.1) : Primes acquises

Désignation	31/12/2025	31/12/2024	VAR	EN %
Primes émises et acceptées	337 265 716	303 142 859	34 122 856	11,26%
MAGHREBIA	207 627 880	186 792 637	20 835 243	11,15%
MAGHREBIA VIE	129 637 836	116 350 222	13 287 614	11,42%
Variation de la provision pour primes non acquises	-4 876 610	-5 076 266	199 657	-3,93%
MAGHREBIA	-4 876 610	-5 076 266	199 657	-3,93%
Total	332 389 106	298 066 593	34 322 513	11,52%

Note (3.2) : Charges de sinistres

Désignation	31/12/2025	31/12/2024	VAR	EN %
Montants payés	226 624 117	205 707 871	20 916 247	10,17%
MAGHREBIA	161 147 008	150 255 121	10 891 887	7,25%
MAGHREBIA VIE	65 477 109	55 452 750	10 024 359	18,08%
Variation de la provision pour sinistres	3 780 640	2 858 534	922 107	32,26%
MAGHREBIA	3 066 319	4 203 910	-1 137 591	-27,06%
MAGHREBIA VIE	714 322	-1 345 376	2 059 698	-153,09%
Total	230 404 758	208 566 404	21 838 354	10,47%

Note (3.3) : Frais d'exploitation

Désignation	31/12/2025	31/12/2024	VAR	EN %
Frais d'acquisition	51 793 451	44 912 078	6 881 373	15,32%
MAGHREBIA	38 249 778	32 255 032	5 994 745	18,59%
MAGHREBIA VIE	13 543 673	12 657 045	886 628	7,01%
Frais d'administration	12 334 176	13 392 313	-1 058 137	-7,90%
MAGHREBIA	7 269 489	8 538 547	-1 269 058	-14,86%
MAGHREBIA VIE	5 064 687	4 853 766	210 921	4,35%
Commissions reçues des réassureurs	-14 879 474	-14 032 025	-847 449	6,04%
MAGHREBIA	-14 799 008	-13 972 537	-826 471	5,91%
MAGHREBIA VIE	-80 466	-59 488	-20 979	35,27%
Variation du montant des frais d'acquisition reportés	-1 195 264	-2 045 727	850 463	-41,57%
MAGHREBIA	-1 195 264	-2 045 727	850 463	-41,57%
Total	48 052 889	42 226 639	5 826 250	13,80%

Note (3.4) : Autres charges techniques

Désignation	31/12/2025	31/12/2024	VAR	EN %
Autres charges techniques				
MAGHREBIA	2 188 961	4 513 616	-2 324 655	-51,50%
MAGHREBIA VIE	880 231	1 426 889	-546 658	-38,31%
Total	3 069 192	5 940 504	-2 871 313	-48,33%

Note 4 : Etat de résultat consolidé

Note (4.1) : Autres produits (autres activités)

Désignation	31/12/2025	31/12/2024	VAR	EN %
MAGHREBIA IMMOBILIERE	243 666	188 179	55 487	29,49%
CODWAY	574 002	246 232	327 770	133,11%
MAGHREBIA FINANCIERE SICAR	78 352	74 055	4 297	5,80%
Total	896 020	508 467	387 554	76,22%

Note (4.2) : Autres charges (autres activités)

Désignation	31/12/2025	31/12/2024	VAR	EN %
MAGHREBIA IMMOBILIERE	719 474	440 958	278 515	63,16%
CODWAY	2 785 606	2 112 794	672 812	31,84%
MAGHREBIA FINANCIERE SICAR	68 157	98 189	-30 033	-30,59%
Total	3 573 236	2 651 942	921 295	34,74%

Note (4.3) : Impôts sur le résultat exigible

Désignation	31/12/2025	31/12/2024	VAR	EN %
Impôts sur le résultat payables au titre du bénéfice imposable	14 668 342	8 894 507	5 773 835	64,91%
MAGHREBIA	10 167 021	5 359 401	4 807 620	89,70%
MAGHREBIA VIE	4 432 344	3 495 714	936 630	26,79%
MAGHREBIA IMMOBILIERE	34 735	34 119	616	1,81%
CODWAY	33 742	4 773	28 969	606,96%
MAGHREBIA FINANCIERE SICAR	500	500	0	0,00%
Total	14 668 342	8 894 507	5 773 835	64,91%

Note (4.4) : Eléments extraordinaires

Désignation	31/12/2025	31/12/2024	VAR	EN %
MAGHREBIA	2 033 404	1 875 790	157 614	8,40%
MAGHREBIA VIE	1 551 320	1 223 500	327 820	26,79%
MAGHREBIA IMMOBILIERE	5 210	5 118	92	1,81%
CODWAY	5 061	400	4 661	1165,33%
MAGHREBIA FINANCIERE SICAR	500	500	0	0,00%
Total	3 595 496	3 105 308	490 188	15,79%

Note 5 : Flux de trésorerie consolidé

La méthode adoptée pour la présentation de l'état des flux de trésorerie consolidé est la méthode directe.

Les flux de trésorerie du groupe de la période sont classés en activité d'exploitation, d'investissement et de financement.

Note (5.1) Flux de trésorerie provenant de l'exploitation du groupe MAGHREBIA

Au 31 Décembre 2025, le total des flux de trésorerie provenant de l'exploitation du groupe est de **25 852 116 DT** contre un mouvement de 26 754 669 DT au 31 Décembre 2024.

Note (5.2) Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement du groupe MAGHREBIA

Au 31 Décembre 2025, le mouvement lié aux activités d'investissement du groupe s'élève à – **2 178 930 DT** contre -5 445 685 DT fin Décembre 2024.

Note (5.3) Flux de trésorerie provenant des activités de financement du groupe MAGHREBIA

Ce flux enregistré au 31 Décembre 2025, un montant de **-23 502 338 DT** contre -22 273 527 DT au 31 Décembre 2024.

La trésorerie au 31 Décembre 2025 s'élève à **12 584 461 DT** contre **12 413 613 DT** au 31 Décembre 2024 enregistrant une variation de trésorerie de **170 847 DT**.

Rapport des commissaires aux comptes

GROUPE « ASSURANCES MAGHREBIA »
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIF AUX ETATS FINANCIERS
CONSOLIDES
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

Messieurs,

I-Rapport sur l'audit des états financiers consolidés

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés du Groupe «ASSURANCES MAGHREBIA» qui comprennent le bilan consolidé au 31 Décembre 2025 faisant apparaître un total de **1 418 351 205 Dinars**, l'état de résultat consolidé faisant apparaître un bénéfice net de **43 432 196 Dinars**, l'état de flux de trésorerie consolidé pour l'exercice clos à cette date faisant ressortir une trésorerie positive de fin de période de **12 584 461 Dinars**, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

A notre avis, les états financiers consolidés du Groupe « ASSURANCES MAGHREBIA » ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du Groupe au 31 décembre 2025, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément à la loi en vigueur relative au système comptables des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes professionnelles applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport.

Nous sommes indépendants du Groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Question clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

- Evaluation des provisions techniques :

Risque identifié

Les provisions techniques, figurant au bilan consolidé au 31 décembre 2025 pour un montant de 929 680 377 DT, représentent le poste le plus important du passif au regard d'un total bilan de 1 418 351 205 DT.

Le calcul des provisions techniques relève d'une obligation légale et requiert l'exercice du jugement de la direction pour le choix des hypothèses à retenir, des modèles de calcul à utiliser et des taux de frais de gestion retenus.

Compte tenu du poids relatif de ces provisions au bilan et de l'importance du jugement exercé par la direction, nous avons considéré l'évaluation de ces provisions comme un point clé de l'audit.

Synthèses de nos réponses :

Pour apprécier le caractère raisonnable de l'estimation du montant des provisions techniques, nos travaux ont consisté, sur la base des informations qui nous ont été communiquées, principalement à :

- Prendre connaissance de la conception et tester l'efficacité des contrôles clés relatifs à la détermination des provisions techniques
- Apprécier la pertinence des méthodes de calculs utilisés pour l'estimation des provisions techniques et leur conformité au regard des normes comptables en vigueur et des dispositions de l'arrêté du ministre des finances du 27 février 2001, fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation
- Effectuer des procédures analytiques afin d'identifier et d'analyser toute variation inhabituelle et/ou inattendue significative
- Prendre connaissance et vérifier les travaux effectués par l'actuaire contrôleur
- Valider les cadrages comptabilité/gestion
- Apprécier le caractère approprié des hypothèses retenues pour le calcul
- Vérifier, par sondage, l'évaluation de la provision pour sinistres à payer selon notre évaluation du risque et compte tenu des dispositions de la circulaire du ministre des finances n° 258/2010
- Mettre en œuvre des procédures visant à tester la fiabilité des données servant de base aux estimations
- Procéder à l'examen du dénouement des estimations comptables des exercices précédents afin d'apprécier la fiabilité du processus de détermination de ces estimations mis en œuvre par la direction

- **Evaluation des placements :**

Risque identifié

Les placements figurent à l'actif du bilan consolidé pour un montant net de 1 109 469 767 DT au 31 décembre 2025.

La norme comptable tunisienne NCT 31 dispose qu'à la date de clôture, il est procédé à l'évaluation de ces placements à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport à leur valeur comptable font l'objet de provision alors que les plus-values par rapport à cette valeur ne sont pas constatées. La valeur d'usage est déterminée sur la base de plusieurs facteurs et fait appel au jugement professionnel pour les hypothèses utilisées.

Les informations fournies par la Société au sujet de l'évaluation de ses placements sont présentées à la note 1.3 des états financiers.

Le poids de ces actifs dans le bilan consolidé et le degré de jugement nécessaire à leur évaluation nous ont conduits à la considérer comme un point clé de l'audit.

Synthèses de nos réponses :

Nos travaux ont principalement consisté à :

- Apprécier les méthodologies retenues pour l'évaluation des placements au regard des normes comptables en vigueur et des dispositions de l'arrêté du ministre des finances du 27 février 2001, fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation
- Evaluer et tester la conception et l'efficacité des contrôles clés sur les méthodes de valorisation des placements
- Vérifier le calcul des éventuelles dépréciations nécessaires
- Réaliser des procédures analytiques sur les évolutions significatives de l'exercice
- Procéder au rapprochement avec les rapports obtenus du gestionnaire d'actifs
- **Evaluation des provisions pour dépréciation des créances sur assurés et intermédiaires d'assurance :**

Risque identifié

Les provisions pour dépréciation des créances sur assurés et sur intermédiaires d'assurance totalisent 49 546 487 DT au 31 décembre 2025. L'estimation de ces provisions requiert l'exercice du jugement de la direction pour la détermination de la base de provisionnement, tenant compte des modalités de calcul prévues par la décision du CGA n° 01/2021 du 1^{er} décembre 2021 fixant la base et la méthode de calcul des provisions pour dépréciation des créances sur les assurés et les intermédiaires d'assurance.

Dans ce contexte, nous avons considéré que l'estimation de ces provisions constituait un point clé de l'audit.

Synthèse de nos réponses :

Nos travaux ont principalement consisté à :

- Contrôler le calcul de la provision pour dépréciation et sa conformité avec la méthodologie définie au niveau de la décision du CGA n° 01-2021 du 1^{er} décembre 2021
- Procéder au rapprochement des créances comptables avec l'arriéré issu du système d'information

Rapport du conseil d'administration relatif aux comptes consolidés

La responsabilité du rapport du conseil d'administration incombe au conseil d'administration de la société mère.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport du conseil d'administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des sociétés commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du Groupe « ASSURANCES MAGHREBIA » dans le rapport du conseil d'administration avec les données figurant dans les états financiers consolidés. Nos travaux consistent à lire le rapport du conseil d'administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du conseil d'administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers consolidés

La direction de la société mère est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celle-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction de la société mère qu'il incombe d'évaluer la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de la société mère de surveiller le processus d'information financière du Groupe.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Groupe à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états

financiers représentent les opérations et les évènements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;

- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance du Groupe notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance et, leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si les textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II-Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par des textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 Novembre 1994 tel que modifié par la loi n°2005-96 du 18 Octobre 2005 portant réorganisation du marché financier et des dispositions de l'article 266 du code des sociétés commerciales, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne du Groupe.

A ce sujet nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité incombent à la direction et au conseil d'administration de la société mère.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes de contrôle interne.

Tunis, le 17/04/2026

P/ F.M.B.Z -KPMG TUNISIE

Emna Rachikou

P/ GS AUDIT & ADVISORY

Ghazi HANTOUS